

LA DICTEE FLASH ET SES VARIANTES :

La dictée flash :

Appropriation/ restitution :

L'enseignant lit 3 fois la phrase inventée. Plusieurs élèves la répètent pour la mémorisation. Ils l'écrivent ensuite sur leur cahier d'entraînement. (Si la dictée est plus longue qu'une phrase, l'enseignant peut la dicter).

Phase orale de discussion : *(les élèves ont leurs stylos rangés, les yeux rivés sur le tableau)*

- 1ère possibilité : Sur le revers du tableau, un élève avait écrit la phrase et on part de celle-ci comme base pour la « discussion orthographique » en collectif.

L'enseignant mène le débat, relance les élèves et demande des justifications. Il amène les élèves à se poser les bonnes questions* et à se référer aux affichages de référence pour trancher lorsqu'il y a des désaccords.

**Où est le verbe ? On l'encadre.*

On cherche le sujet en posant la question « Qui est- ce qui ? ».

Le verbe est- il bien conjugué avec le sujet ?

On cherche les GN : la chaîne des accords est- elle respectée ? masculin/ féminin - sg/ pluriel : on trace les bulles et flèches.

- 2è possibilité : L'enseignant interroge un élève pour chaque mot ou groupe de mots et il écrit ce qu'il propose. Les autres élèves réagissent et on valide ensemble la bonne orthographe, toujours en se posant les bonnes questions et en justifiant à l'aide des règles, affichages etc.

Vérification :

L'enseignant efface le tableau.

Les élèves réécrivent la phrase que l'enseignant dicte de nouveau.

C'est celle- ci que l'enseignant corrige à l'aide du tampon créé par Charivari (Cf. son site). Grâce au « 2è essai », on peut voir clairement les progrès, ce que l'élève a corrigé la 2è fois, s'il n'a rien écouté pendant la discussion etc.

La dictée flash discutée :

Appropriation/ restitution :

Identique à la dictée flash.

Phase orale de discussion :

L'enseignant recueille toutes les propositions orthographiques des élèves pour chaque mot et les écrit au tableau les unes en dessous des autres.

Discussion en collectif pour valider ou non les différentes graphies. Les propositions rejetées grâce aux justifications des élèves sont progressivement effacées par l'enseignant.

Vérification :

Identique à la dictée flash.

La dictée flash négociée :

Appropriation/ restitution :

Identique à la dictée flash.

Phase de discussion à 2 ou 3 élèves :

Un temps est laissé pour que les élèves par 2 ou 3 confrontent leur dictée. Ils doivent se mettre d'accord sur une version commune finale.

Vérification :

Une fois mis d'accord :

- Ils viennent ensemble au bureau et l'enseignant valide.
- Ils écrivent leur dictée en grand au feutre sur une grande bande de papier donnée par l'enseignant et ils l'aimantent au tableau → discussion orthographique en confrontant les différentes propositions des groupes.

La dictée flash à indices :

Appropriation :

L'enseignant lit la phrase inventée 3 fois.

Restitution :

- 1ère possibilité : L'enseignant donne des indices (nombre qui varie ...)

Ex : Il y a un nom commun au pluriel.

Ex : Le verbe est un verbe du 1^{er} groupe conjugué au passé- composé.

Ex : Il faut chercher un mot de la même famille que « laid » pour trouver la lettre muette finale.

- 2è possibilité : Les élèves volontaires lèvent la main pour chaque mot ou groupes de mots et donnent eux-mêmes des indices. (Un travail sur « qu'est ce qu'un indice ? », sans donner la réponse, est à travailler avec les élèves...)

Ex : Attention, c'est du pluriel...

Ex : C'est le début d'une phrase, il ne faut pas oublier la ponctuation.

Au début, les élèves peuvent donner autant d'indices qu'ils le souhaitent puis au fur et à mesure de l'année, on en limite le nombre.

Phase orale de discussion/ Vérification :

- 1ère possibilité : identique à la dictée flash.
- 2è possibilité : La correction est différée. L'enseignant ramasse les cahiers et corrige la dictée à l'aide d'un code d'autocorrection simple. L'élève s'auto- corrige. Ensuite, on reprend au tableau pour une correction collective.

Dictée flash à partir d'une phrase d'un élève :

Les élèves écrivent dans leur cahier d'entraînement une phrase « libre ».

Cette phrase peut parler d'un événement de leur week-end, de leur quotidien, de l'école etc. On peut aussi rajouter une contrainte et demander aux élèves d'intégrer un mot du « mur de mots ».

Les volontaires lisent ensuite leur phrase. L'enseignant en choisit une qui lui semble intéressante grammaticalement. (*faire en sorte que tous les élèves aient leur phrase passée à la moulinette dans l'année ! :-)*)

Restitution :

Recopier la phrase au tableau telle qu'elle est écrite sur le cahier de l'élève.

En début d'année, on peut souligner les erreurs.

Plus tard, écrire seulement le nombre d'erreurs. Puis ne plus rien indiquer.

« La chasse aux erreurs » commence lors d'une phase individuelle. Tous les outils de référence sont autorisés. Les élèves peuvent utiliser le Bescherelle, les dictionnaires, les leçons etc. Ils écrivent dans leur cahier la phrase avec leurs corrections (ou non).

Phase orale de discussion / Vérification :

Discussion orthographique habituelle : Les élèves échangent, justifient leurs réponses, font appel aux règles vues en classe.

Ils recopient ensuite la phrase sans erreur dans leur cahier.

Un secrétaire est chargé d'écrire au propre la phrase corrigée dans un classeur de vie où sont réunies toutes les phrases « libres ».